

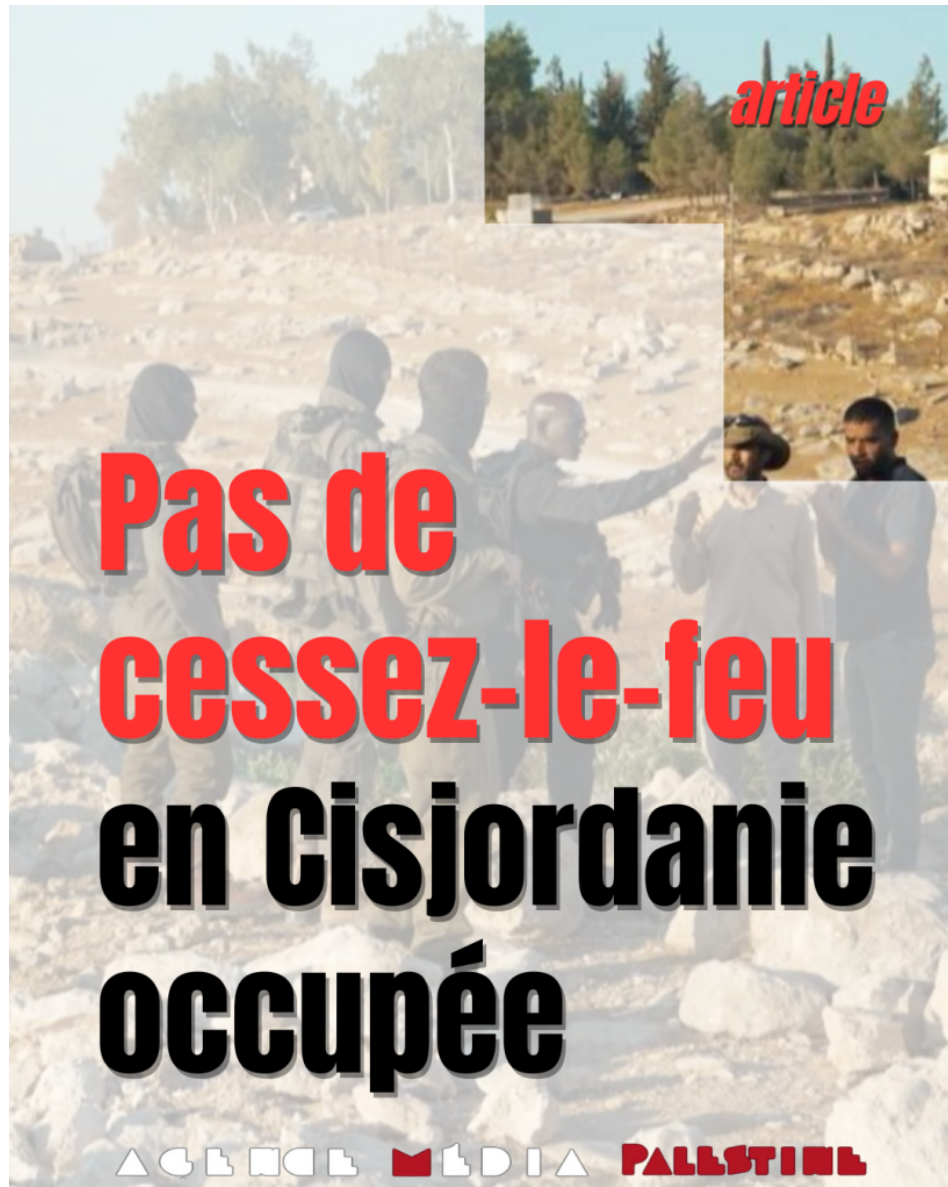


Pas de cessez-le-feu en Cisjordanie occupée

Description

Alors qu'un accord de cessez-le-feu vient d'être conclu à Gaza, la brutalité de la colonisation israélienne en Cisjordanie occupée continue de s'accroître.

Par l'Agence Média Palestine, le 10 octobre 2025



« La Cisjordanie est toujours la cible de lâ??armÃ©e et des colons, tandis que le gouvernement israÃ©lien poursuit un programme dâ??escalade de colonisation et dâ??annexion Ã», dÃ©clare ce matin Hanan Ashrawi, femme politique palestinienne, sur X. « Si les causes profondes ne sont pas traitÃ©es, il ne peut y avoir de paix ni de stabilitÃ© vÃ©ritables Ã», a-t-elle dÃ©clarÃ©.

Depuis lâ??annonce du cessez-le-feu Ã Gaza en effet, de nombreux incidents sont rapportÃ©s en Cisjordanie occupÃ©e.

Les mÃ©dias locaux rapportent que deux Palestiniens dont un-e enfant ont Ã©tÃ© blessÃ©s par lâ??armÃ©e israÃ©lienne lors dâ??un raid israÃ©lien menÃ© dans le sud de la ville de JÃ©nine. Des soldats israÃ©liens ont Ã©galement tirÃ© Ã balles rÃ©elles lors dâ??un raid dans le centre dâ??HÃ©bron, au sud de la Cisjordanie, sur trois enfants palestinien-nes ÃgÃ©s de 14 Ã 16 ans.

Hier soir, les forces israéliennes ont détruit la maison de Muhammad Bassam Taha dans la ville de Qatana, au nord de Jérusalem-Est occupée. Cet homme, accusé d'avoir perpétré un attentat, avait été tué par l'armée israélienne, et cette destruction constitue une punition infligée à sa famille.

Les attaques émanent également des [colons](#) illégaux israéliens, comme celle qui a visé hier un Palestinien âgé de 75 ans, Odeh Ali Odeh Ghazal, alors qu'il revenait de ses terres près du village de Kisan, à l'est de Bethléem.

Ce matin, l'armée israélienne a pris d'assaut la ville de Sinjil, en Cisjordanie occupée, au nord de Ramallah, perquisitionnant des habitations et arrêtant trois Palestiniens, rapporte l'agence de presse Wafa.

Dans son dernier bilan hebdomadaire, l'OCHA d'un nombre 999 meurtres de Palestiniens en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023, assassinés par l'armée ou les colons israéliens. Plus de 10 000 Palestiniens ont été placés par les démolitions, les attaques de colons et les restrictions d'accès, dans cette même période.

Dans l'ombre du génocide à Gaza en effet, Israël a multiplié les opérations militaires en Cisjordanie, les terres au mépris du droit international et annihilant toute possibilité de création d'un État palestinien.

L'OCHA rapporte également qu'entre le 30 septembre et le 6 octobre en Cisjordanie, 38 Palestiniens dont cinq enfants ont été blessés en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Parmi les blessés figuraient huit Palestiniens qui tentaient de franchir la barrière pour rejoindre Jérusalem-Est et Israël, dont cinq dans le gouvernorat de Bethléem, deux à Jérusalem et un à Hébron. Depuis le 7 octobre 2023, date à laquelle les autorités israéliennes ont révoqué ou suspendu la plupart des permis de livraisons aux travailleuses palestiniennes et autres personnes pour accéder à Jérusalem-Est et à Israël, OCHA a recensé 126 incidents où des Palestiniens ont été tués ou blessés alors qu'ils ou elles tentaient de franchir la barrière pour accéder à des lieux de travail à Jérusalem-Est et en Israël.

La colonisation israélienne « constitue une menace existentielle »

Le retrait d'Israël et de ses colons illégaux des terres occupées en Cisjordanie n'est pas révoqué par l'accord de « paix » proposé par Donald Trump, et il est à craindre que l'armée israélienne y poursuivra son offensive.

En janvier dernier, lors du cessez-le-feu qui avait duré deux mois avant d'être unilatéralement brisé par Israël, les troupes israéliennes retirées de Gaza avaient été déployées en Cisjordanie, entamant l'offensive la plus meurtrière de ces deux années écoulées dans la région : l'opération « [Mur de fer](#) ». Cette opération, qui a compris les sièges brutaux des camps de [Jénine](#) et [Tulkarem](#), a entraîné le déplacement de plus de 40 000 Palestiniens et près de la moitié des meurtres enregistrés ces deux dernières années.

Depuis la reconnaissance en septembre dernier de l'État de Palestine par plusieurs pays occidentaux dont la France et le Royaume-Uni, Israël a restreint la liberté de circulation de milliers de Palestiniens en Cisjordanie par l'installation de nouvelles [barrières](#) et postes de contrôle, et

autorisés de nouveau [plans de colonisation](#), pourtant illégale y compris au regard du droit israélien.

Cette situation inquiète jusqu'au président français Emmanuel Macron, qui déclarait hier que la colonisation israélienne « constitue une menace existentielle pour un État de Palestine », sans pour autant annoncer de mesure concrète ni de sanction envers Israël. « Elle est non seulement inacceptable et contraire au droit international. Elle alimente les tensions, la violence, l'instabilité et, de fait, elle vient d'abord contredire le plan américain et notre ambition collective d'une région en paix. »

La colonisation israélienne bafoue en effet le droit international et a été condamnée par plusieurs instances juridiques internationales. Il appartient aux États de procéder à des sanctions économiques et diplomatiques afin d'appliquer ce droit.

date créée
2025/10/10